

MARÉCHAL, LES REVOILÀ!

Au mois de décembre, est paru dans la presse européenne un article cosigné par huit dirigeants «syndicaux» (les guillemets prennent ici tout leur sens), tous membres de la Confédération Européenne des Syndicats (CES):

Ignacio Fernandez Toxo, *Secrétaire général de CCOO (Espagne)*, Candido Mendez, *Secrétaire général de UGT (Espagne)*, Michael Sommer *Président du DGB (Allemagne)*, Susanna Camusso, *Secrétaire général de la CGIL (Italie)*, Bernard Thibault, *Secrétaire général de la CGT (France)*, François Chérèque, *Secrétaire général de la CFDT (France)*, Anne Demelenne, *Secrétaire général de la FGTB (Belgique)*, Claude Rolin, *Secrétaire général de la CSC (Belgique)*.

On notera la présence de nos Dupont et Dupond français, les inséparables subsidiaires Thibault et Chérèque.

L'article en question s'intitule «*Pour un nouveau contrat social européen*» et sa lecture est des plus édifiantes.

Les «syndicalistes» s'inquiètent de la crise de l'Union européenne (qualifiée de construction politique parmi les plus importantes du XXème siècle, rien que ça!) et volent au secours de l'euro:

«Qui aurait pensé, il y a deux ans à peine, que tant de voix, parfois qualifiées, pourraient envisager une rupture de l'euro? Un tel scénario, nous le savons, lui ferait perdre tout son sens, voire détruirait le projet européen lui-même qui constitue sans doute une des constructions politiques les plus importantes du XXème siècle».

Quelques lignes plus loin, on lira avec intérêt un éloge du modèle social du traité de Lisbonne (sic):

«Fait inédit, les institutions européennes encouragent une profonde érosion du modèle social, dont les valeurs et les principes sont le signe d'identité et la colonne vertébrale de l'Union européenne, ce modèle dont les valeurs et les principes sont inscrits dans le Traité de Lisbonne».

On s'en serait douté, nos chevaliers blancs de l'Europe se placent sous l'égide de la CES, pour sauver l'Europe que rejettent fort lucidement les travailleurs (ce qu'ils déplorent au passage):

«Le syndicalisme européen, regroupé au sein de la Confédération européenne des syndicats (CES), a fermement rejeté ces politiques et s'est mobilisé à leur encontre, en Europe et dans de nombreux États... Malgré le désenchantement profond ressenti par de nombreux travailleurs, nous continuons de soutenir qu'il n'y a pas d'autre solution que l'approfondissement du projet européen...».

Nous ne sommes pas au bout de nos surprises. Ainsi la bande des huit laquais du saint empire romain germanique ne craint-elle pas de parler au nom du «syndicalisme européen» pour énoncer ses objectifs de réduction des déficits publics, ce qui, nul ne l'ignore, ne va pas sans destruction du service public, politique d'austérité et autres joyeusetés réactionnaires imposés aux travailleurs du monde entier pour tenter de sauver le capitalisme en crise:

«Le syndicalisme européen, lui aussi, est vivement préoccupé par la stabilité des finances publiques».

Le reste du texte peut être qualifié de «discours de la méthode». Il explique comment la CES doit jouer pleinement son rôle de subsidiaire et participer à la gouvernance de l'économie capitaliste en crise.

«En s'appuyant sur les décisions du dernier Congrès de la Confédération Européenne des Syndicats (Athènes, mai 2011), nous pensons qu'aujourd'hui, plus que jamais, nous avons besoin d'une nouvelle

politique monétaire, économique et sociale, dans le cadre d'une gouvernance économique forte de la zone Euro...».

A ceux qui pourraient s'étonner d'une telle négation de la lutte des classes par des individus se réclamant du syndicalisme, les choses sont dites clairement, sans fard et toute honte bue:

«Le mouvement syndical européen ne défend pas une position partisane: nous cherchons à défendre l'intérêt général et à contribuer à la recherche de solutions à la très grave crise politique de l'UE... Il faut établir un nouveau contrat social et économique avec la participation active des partenaires sociaux».

Incontestablement, ce texte est d'inspiration corporatiste, il s'inscrit dans la continuité des expériences fascistes de sinistre mémoire. Ce n'est ni plus ni moins que la «Charte du travail pétainiste» à l'échelle européenne qui nous est vendue là.

Fort heureusement, le secrétaire général de la CGT-FO n'a pas signé ce torchon, c'est un point d'appui mais c'est insuffisant.

Si nous voulons lutter contre cette société totalitaire qu'on nous prépare, il ne suffit plus de dénoncer la troïka, Fonds Monétaire International, Banque mondiale, Union européenne, il faut y ajouter la CES. Il n'est plus possible de tergiverser, cette officine corporatiste n'a même plus là pudeur, ou là prudence, de cacher son jeu. Oui, la lutte des classes est plus que jamais d'actualité et la classe ouvrière a besoin d'un syndicalisme libre et indépendant. Ouvrons le débat avec tous les militants ouvriers sincères jusqu'à la nécessaire rupture de la CGT-FO avec la CES.

Christophe BITAUD.

«LOGIQUE TOTALITAIRE ...»

Déjà, en décembre 1990, dans cet éditorial de L'Ouest syndicaliste, Alexandre Hébert écrivait:

«... En attendant, Michel Rocard, avec la complicité de ses collaborateurs de la CFDT, bloque le traitement des fonctionnaires pendant qu'il multiplie les cadeaux aux «entreprises», le dernier et non le moindre étant la CSG (contribution sociale généralisée).

De quoi s'agit-il ? Tout simplement d'un transfert de charges. Les cotisations sociales payées par les entreprises sont du «salaire différé» qui s'ajoute au «salaire direct» que le salarié perçoit mensuellement. Par le biais de la fiscalisation du financement de la Sécurité sociale, Rocard et ses instigateurs de la CFDT transforment une charge salariale des entreprises en un impôt sur le revenu supporté à hauteur de 90% par les salariés eux-mêmes.

Autrement dit, ce que Rocard et Kaspar nous proposent, c'est, ni plus ni moins, que de transformer une partie de notre salaire en ... impôt sur le revenu, et tout çà au nom de la justice sociale!... Faut le faire!

Notre confédération a dénoncé cette escroquerie et par dizaines de milliers, les travailleurs ont exprimé leur opposition à cette attaque sans précédent contre notre régime de protection sociale. Michel Rocard a, une fois encore, utilisé l'article 49-ter pour imposer la « réforme » concoctée par ses amis de la CFDT...».

On ne peut plus instructif... notamment le passage en force par l'article 49-ter!

PREPARER L'AVENIR ...

Le 22ème congrès de la CGTFO (février 2011) était, cela n'a fait l'objet d'aucune mention je crois, le XXVIIIème Congrès National Corporatif.

Il est bon de rappeler ou d'apprendre à nos camarades que notre syndicalisme est la défense de nos intérêts corporatifs, et qu'en dépit d'une similitude orthographique, «corporatif» et «corporatiste» ont une signification diamétralement opposée.

C'est ce que j'ai essayé d'exprimer dans mon intervention au congrès et j'espère y être parvenu dans les 10 minutes imparties. Mais pour le néophyte, tout cela n'est pas très clair. Or la confusion entre ces notions, voulue ou non, peut conduire à une dérive mortelle pour le syndicalisme confédéré libre et indépendant, c'est-à-dire pour la CGTFO.

C'était aussi le sens du «manifeste» que nous avons soumis à la signature des camarades. La réserve visible de nombre de militants atteste de la confusion qui règne dans les esprits. Mais l'écho très favorable généralement recueilli dépasse le cadre étroit de l'action pétitionnaire. Cela démontre si besoin la justesse de l'interpellation et a ouvert de nouvelles perspectives.

Certains événements au congrès (mise à l'index de notre livre sur Alexandre Hébert, interdiction de vote des amendements en plénière) sont de nature à confirmer nos craintes. S'y ajoute des échos de sérieux problèmes *avenue du Maine*, que ce soit la gestion du personnel ou le fonctionnement de la direction confédérale. Je précise pour mes (en)censeurs que je ne tire de cela aucune jubilation perverse. Au contraire, le sentiment que cela fasse oublier d'où on vient et peut-être dissimuler où on va, m'attriste et m'inquiète. Je ne suis pas prêt d'oublier la scandaleuse célébration des 100 ans de la Charte d'Amiens par exemple.

La confusion des notions porte en germe des tentations auxquelles il paraîtrait légitime de céder dans l'objectif louable de «sauver la baraque», y compris dans le contexte de la nouvelle représentativité issue des lois de 2008 et 2010. Entre autre la tentation de l'unité, du moins d'une forme d'unité consistant à restreindre le «paysage syndical» à trois confédérations. J'ai exposé à diverses occasions en quoi décrocher en 2013 la représentativité légale constituait également un danger pour notre confédération.

J'ai donné l'alerte il y a quelques années (*«Plébiscite, parti unique, syndicalisme rassemblé» A.S. d'avril 2005*), ce qui m'a valu un coup de téléphone rageur puis une inimitié tenace et paraît-il assez malveillante.

Dans la bataille des retraites de 2010, notre organisation a fait le 15 juin isolément (après avoir triomphé des réticences de la direction confédérale) alors qu'elle a participé au 23 mars unitaire ainsi qu'à toutes les autres journées d'action intersyndicales à l'exception du 24 juin.

Pas de surprise: au lendemain de la CE confédérale de février 2010, il ne fallait pas être grand clerc pour voir que la direction confédérale considérait le dossier retraites comme "plié". Ceci faisait suite à l'abandon «des 37,5 annuités» au profit de «40 ans c'est déjà trop» à l'initiative de la direction confédérale, au motif *«qu'il fallait avoir l'intelligence de trouver la bonne revendication ambitieuse et percutante, sinon on l'aurait dans le cul»* comme avait dit JC Mailly au CCN de mars 2007.

«La grève interpro» aurait bien été la seule arme efficace, mais, refusée par les autres comme en 2003, son utilisation médiatique n'a conduit qu'à la non unité d'action, c'est-à-dire à l'unité d'inaction. Ainsi passa le train de la contre réforme.

Gageons que lors de son entrevue avec le candidat du PS, notre confédération lui a bien précisé, comme elle doit le faire aux candidats, deux de nos revendications prioritaires: abrogation de la loi de 2010 sur les retraites, et des lois liberticides de 2008 et 2010 sur la représentativité. Il serait intéressant de connaître les réponses de Hollande, si tant est qu'on, lui ait bien posé ces revendications!

Yann PERROTTE.

L'INFÂME DE RETOUR?

Il faut bien le dire: les néos... ont un sens de la continuité hors du commun.

Leur père spirituel Emmanuel Mounier a écrit, le 18 mai 1941, dans les «*Entretiens XII*»:

« Pourquoi ne serait-ce pas le fascisme qui accoucherait l'Europe nouvelle? ... La terrible ambiguïté de toute force historique est peut-être, voilà le drame, en train de nous faire rater l'aventure en effet magnifique que serait une collaboration franco-allemande, parce que le nazisme la propose. Et ces gaullistes qui s'unissent à nous contre la race des plats, demain peut-être (sans doute) nous aurons à les combattre à mort s'ils reviennent à leurs petits protectionnismes nationalistes ».

En passant par Schuman, inspirateur spirituel de la nouvelle Europe, laquelle doit à Jacques Delors son avènement institutionnel, la substance historique de la neuve Europa renaît de ses cendres. Il est bien entendu que la personne humaine est reprise sous toutes ses formes par la politique du Vatican. C'est ainsi que l'encyclique «*Caritas in Veritate*» de Benoît XVI, le pape allemand, a servi à fonder la campagne du CCFD-Terre Solidaire, à l'automne 2011, avec le slogan:

« Aidons l'argent... Mobilisation citoyenne autour de la régulation des paradis fiscaux ».

Cette remarquable cohérence nous conduit directement à la fille de Jacques Delors, Mme Aubry, qui nous a promis le bonheur dans son programme pour les élections présidentielles de 2012. Cette société du bonheur se traduit par les propositions de François Hollande concernant la CSG (contribution sociale généralisée) et le quotient familial: la CSG serait englobée dans l'impôt sur le revenu, retenu à la source. C'est-à-dire la continuité depuis l'instauration de la CSG par le gouvernement Rocard (remplaçant les prélèvements des salaires différés destinés au financement de la Sécurité Sociale depuis 1945).

Aujourd'hui, la CSG englobée dans l'impôt sur le revenu, permet au candidat du parti néosocialiste de thatchériser la Sécurité Sociale.

Pour parler clairement, n'en déplaise aux tenants de la société du bonheur, cela signifie la mainmise totale de l'Etat sur l'argent de la Sécurité Sociale dont le budget annuel représente plusieurs fois le budget de l'Etat. Inutile de préciser les conséquences désastreuses pour les assurés sociaux, au niveau de leur santé et des soins.

Quand on sait que l'Etat s'est servi, pendant plusieurs dizaines d'années, de l'argent de la Sécurité Sociale sous forme d'emprunts qui ne furent jamais remboursés, là, il s'agirait de disposer, par le vote du budget au parlement, de la totalité des cotisations des salariés.

Aujourd'hui, en supprimant le quotient familial, les disciples d'Emmanuel Mounier espèrent donner corps à cette société du bonheur. Conséquence pour les citoyens français: immense majorité payée au SMIC et infime minorité disposant de la part du lion des ressources procurées par le travail. C'est pour cette élite que le pape allemand invite les chrétiens à y contribuer. Donc l'ordre moral cher à Emmanuel Mounier trouve toute sa place dans le projet de société du bonheur de ses disciples.

Pour être objectif, il conviendrait de préciser que toutes ces mesures s'ajoutent aux plans d'austérité qui saignent déjà les travailleurs et les contribuables.

Les néosocialistes, avec les théoriciens de l'autogestion de la CFDT, les néostaliniens de Jean-Luc Mélenchon et tous ces politiciens qui, au nom de l'écologisme, s'inscrivent dans une politique de justification de démantèlement de la société démocratique et des moyens de production (notamment énergétiques) du pays, ne sont que - avec le pape Benoît XVI - la nouvelle forme de l'Infâme.

Là aussi, notre combat doit consister à se réapproprier les syndicats, avec la classe ouvrière, pour défendre ses intérêts particuliers, à dénoncer et à combattre l'Infâme, avec l'ensemble des démocrates.

Bertrand KANBAN.

ET D'UN...

Dans «Le Figaro» du 11/1/2012, Jean-Pierre Robin nous informe, suite à la publication d'un rapport sur la compétitivité française :

«Sur les cinq dernières années (2007 - 2011), le PIB par habitant a progressé de 3% en Allemagne alors qu'il a reculé de 2% en France».

Finalement, c'est dans l'ordre des choses: dans un couple, il y a souvent un cocu!

ET DE DEUX....

Puis le 13/1/2012, par l'intermédiaire de ce même institut Coe-Rexecode, nous apprenons dans «Ouest-France» que:

«La durée de travail des salariés français, à temps plein, est la plus faible d'Europe».

Apparemment, les «experts» s'efforcent d'expliquer pourquoi en Allemagne, le PIB progresse alors qu'il régresse en France (il faut bien justifier le fait qu'ils sont grassement payés pour relayer la propagande d'Etat).

Le ministre du travail, Xavier Bertrand, déclare que cette étude montre qu' «il faut travailler davantage»,

Le cynisme du ministre tente de culpabiliser les salariés alors qu'on est en train de les dépouiller.

Les études se suivent et se ressemblent. Il faut savoir que la productivité des travailleurs français est la plus forte en Europe, même si le nombre d'heures effectué annuellement est moindre en France. Comme quoi l'utilisation frauduleuse des statistiques nous prépare une campagne électorale présidentielle et législative au ras des pâquerettes. Peine perdue, les français ont compris!

UNE INFLATION QUI NE DIT PAS SON NOM...

Dans «FO Hebdo», organe de la CGT-FO, du 11 janvier 2012, on peut lire ce constat dans un article intitulé «SMIC horaire: + 22 centimes en un an»:

«Pour la sixième année consécutive, le gouvernement a décidé de ne pas donner de coup de pouce au SMIC, suivant la consigne de l'OCDE et du groupe d'experts».

Quand on sait les augmentations successives liées au coût de la vie quotidienne (gaz, électricité, assurances, mutuelles, assainissement, etc...) et surtout celles des produits alimentaires, on mesure l'ampleur de la perte du pouvoir d'achat de l'ensemble de la population et notamment les smicards.

L'INDIVIDU ...

«L'anarchisme a en commun avec le libéralisme cette idée que le bonheur et la prospérité de l'individu doivent constituer la norme de toute question sociale».

Comme suite annoncée, nous proposons à votre réflexion cette pensée de Rudolf Rocker, extraite de son ouvrage «Théorie et pratique de l'anarcho-syndicalisme» (*) (page 45).

Tout le contraire de la «personne humaine», du communautarisme et des avatars des Etats, quels qu'ils soient...

(*) Publié en janvier 2010, par les Editions ADEN - Préface de Noam Chomsky. Traduit et présenté par Normand Baillargeon.

UN LIVRE DE RÉFÉRENCE ...

Alexandre Hébert était certainement la dernière figure du mouvement anarchiste.

Homme vrai en toutes circonstances. Il n'ignorait pas que la première des libertés, celle qui détermine toutes les autres est la liberté de penser. Indéniablement, Alexandre Hébert était un anarchiste individualiste digne de ce nom, il était un homme libre. Amant passionné de la «culture de soi-même», Alexandre Hébert se situait dans la tradition de Fernand Pelloutier qui aimait à rappeler que «ce qui manque à l'ouvrier, c'est la science de son malheur».

Chapitre 6: 1971, Congrès d'Épinay et poursuite de l'offensive corporatiste.

«A la lecture des textes d'Alexandre Hébert sur une période de trente ans, on se rend compte à quel point l'offensive corporatiste, qui prétend nier la lutte des classes au profit d'un mythe "intérêt commun", est une dans ses fondements et multiple dans ses manifestations. La base théorique n'est autre que la doctrine sociale de l'Eglise assumée alternativement par les gouvernements de droite comme de gauche sous différentes formes (association capital-travail, planification, lois Auroux...)».

Christophe Bitaud (extrait de sa préface)

Edité en janvier 2011 par l' «Association des Groupes Fernand Pelloutier» Contact et commande: Maïté Pestel-Hébert, 19 rue de l'Étang Bernard - 44400 Rezé.

Prix: 15 €(frais de port inclus)

«L'ANARCHO-SYNDICALISTE»
19, rue de l'Étang Bernard - 44400 Rezé

Abonnement pour 20 n°: 30 euros
Abonnement de soutien: 40 euros

Verser à: ASSOCIATION DES GROUPES FERNAND PELLOUTIER
CCP : 9998 28D Nantes

19, rue de l'Étang Bernard - 44400 Rezé
Imprimerie spéciale de L'Anarcho-Syndicaliste
Fondateur de publication: Alexandre HEBERT
Directeur: Christophe BITAUD
